

CHAPITRE E



**REDONNER DU SENS
AU PROJET EUROPÉEN**

- CE QUI DOIT RELEVER DE LA RESPONSABILITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE P. 68
- LES MESURES IMMÉDIATES QUE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS
DOIT PROPOSER À LA COMMISSION ET AU CONSEIL P. 71
- UNE EUROPE POLITIQUE, MODÈLE ALTERNATIF AU MODÈLE DOMINANT P. 72

CE QUI DOIT RELEVER DE LA RESPONSABILITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE



La crise que traverse l'Union européenne est un élément important du diagnostic que nous établissons pour notre projet 2007. Ce sont les finalités mêmes du projet européen tel que nous l'avons porté en 2004 et ses articulations avec nos priorités nationales que nous devons clarifier et réaffirmer. L'Europe, en un demi-siècle, s'est construite par le « haut », principalement dans les structures intergouvernementales afin d'assurer d'abord la paix sur l'ensemble des territoires de l'Union puis de construire le grand marché commun européen avec le traité de Rome de 1957 et le début de la politique agricole commune. Se

sont ajoutés, par de multiples traités structurants le rôle accru du parlement européen lié à son élection au suffrage universel, l'élargissements successifs de l'Union, la mise en place de la monnaie unique européenne...

Cette construction a montré ses incohérences et ses limites avec la dernière phase de l'élargissement et le traité de Nice, aujourd'hui en application. Il établit une Union Européenne à caractère productiviste et ultralibéral aux antipodes de l'Europe écologique, sociale, solidaire, résolument tourné vers le développement soutenable et parlant d'une seule voix que nous voulons.

Pour lutter contre les 4 bouleversements planétaires majeurs : le changement climatique, l'épuisement des ressources naturelles, la destruction de la diversité biologique et l'impact désastreux des pollutions, la taille de l'Union européenne peut permettre de proposer un autre modèle de développement, une politique commune enfin tournée vers le développement soutenable garantissant la paix et la sécurité, la démocratie participative à tous les niveaux de décision, laissant un monde vivable aux générations futures.

Réformer immédiatement et en profondeur la politique agricole commune

Première politique intégrée de l'Union, elle est l'archétype du productivisme et de ses méfaits.

L'urgence est double en ce domaine : il faut permettre la conversion des exploitations de type industriel à une agriculture respectueuse de l'environnement et empêcher la culture en plein champ des OGM avec leur risque de dissémination.

Assurer une pêche durable et la préservation de la ressource halieutique

Après l'*Erika* et le *Prestige*, et malgré les avancées obtenues à Bruxelles, il convient de mieux contrôler les navires, de responsabiliser les Etats du pavillon, de mettre les pavillons de complaisance hors la loi. Une loi sur la responsabilité de l'Etat du pavillon rendra les Etats responsables devant les tribunaux de leurs négligences ayant eu des conséquences dommageables pour l'environnement et la vie des personnes. Il importe d'organiser de véritables contrôles dans les ports notamment par la création d'un corps de gardes-côtes européens, avec des effectifs à la hauteur. Cet objectif est une rupture avec la situation actuelle, où chaque administration chargée d'une intervention en mer se proclame « *gardes-côtes français* », où le manque de coordination avec les autres pays européens est source d'inefficacité.

La principale cause de l'insécurité maritime tient dans la politique du « toujours moins cher » prônée par l'OMC, avec pour résultat la baisse des taux de fret, le passage des navires sous pavillon de complaisance, l'entretien des navires à minima, des pièces de rechange copiées des pièces

d'origine, l'utilisation de navires âgés et fatigués qui auraient dû être envoyés à la casse depuis longtemps, des équipages sous-payés qui font des horaires et des embarquements trop longs ou lorsque ces équipages sont européens, une réduction des effectifs en dessous du seuil de sécurité.

La loi du 3 mai 2005 relative à la création du registre international français (RIF) sera abrogée.

Des outils juridiques seront mis en place pour que l'Etat puisse se substituer à l'armateur défaillant en cas d'abandon de navire.

L'aide nécessaire au renouvellement de la flotte sous pavillon français ne sera apportée que pour des navires armés avec des marins à qui sont appliquées les normes du code du travail maritime français.

Il sera proposé l'adoption d'une directive imposant aux caboteurs transitant entre ports européens des normes sociales aux moins égales à celles qui sont appliquées aux marins résidents, en ce qui concerne les salaires, la durée du travail, le temps d'embarquement, la sécurité sociale ...

La politique de pêche doit :

- Assurer une gestion durable et cohérente de la ressource halieutique le long des côtes en réservant la

CE QUI DOIT RELEVER DE LA RESPONSABILITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE [SUITE]

bande des 12000 aux bateaux de moins de 16m ; réserver cette zone aux pêches les moins prédatrices, exclure notamment la pêche pélagique en bœuf et les chaluts à grande ouverture verticale.

- Prendre sur les zones de pêche les mesures de protection adaptées et de conditions de travail. Plafonner les aides pour freiner la concentration des entreprises.
- Limiter les subventions à deux bateaux par armateur.
- Orienter la recherche vers de nouvelles techniques de pêche plus respectueuses de l'environnement dont la mise sous quota s de toute espèce pêchée vendue.
- Création de zones interdites à la pêche industrielle avec un moratoire de pêche pour préserver les nourriceries, la richesse des fonds marins, la biodiversité.
- Construction de bateaux neufs pour la pêche côtière intégrant les normes d'hygiène et de sécurité.
- Mettre en place des règles éco-compatibles pour l'aquaculture.
- Refuser la culture d'algues et d'animaux génétiquement modifiés.
- Lutter contre les pêches illicites.

Répondre à l'urgence énergétique et climatique

La nouvelle politique énergétique doit répondre aux défis urgents posés tant par le dérèglement climatique que par la crise de l'approvisionnement.

Le secteur de l'énergie devrait relever davantage des politiques plus européennes que nationales afin que la réduction des gaz à effet de serre fixée par le protocole de Kyoto s'applique pleinement et assure la diversité des renouvelables dans tous les Etats.

Nous demandons que la France propose à ses partenaires, un pacte européen de stabilité climatique permettant d'assurer la division par 4 des GES et de parvenir à 50 % d'énergies renouvelables d'ici 2030.

Il faut que l'UE s'engage à réduire sa consommation d'énergie de 50 % d'ici 2050.

Il est urgent de réorienter profondément les politiques de transport avant tout guidées par l'objectif de transport à bon marché grâce à la libéralisation du secteur, tandis que l'harmonisation avance trop lentement dans le domaine social, environnement ou fiscal. A cette fin, nous l'avons signalé plus haut, nous proposons de saisir les autorités de Bruxelles d'un memorandum comprenant une série de mesures précises à mettre en œuvre au niveau européen.

Changer de politique industrielle

La politique industrielle doit relever de la responsabilité de l'UE plutôt que des Etats en ce qui concerne la maîtrise de la gestion des ressources naturelles non renouvelables. L'Europe doit pouvoir anticiper dans ce domaine en particulier en anticipant les nécessaires reconversions industrielles afin de permettre le maintien de leur emploi pour les salariés.

Nous pouvons relayer la pétition qui demandait : un taux de chômage inférieur à 5 % sur tout le territoire de l'Union, un taux de pauvreté du

même ordre, un taux de mal logés inférieur à 3% et un même taux pour l'illettrisme à l'âge de 10 ans. Le tiers secteur d'économie sociale et solidaire, riche en emploi doit bénéficier d'un cadre législatif européen propre.

Une politique culturelle commune et une harmonisation de l'éducation

Il est temps de :

- Mettre en place une dimension européenne dans tous les programmes éducatifs nationaux.
- Promouvoir l'éducation à l'écologie par des cours spécifiques dans tous les Etats membres.
- Développer largement les programmes d'échange et de coopération.
- Harmoniser les diplômes.

L'Europe : lieu de construction de la conscience européenne

C'est par l'éducation et par la communication qu'il faut faire vivre l'idée européenne pour le plus grand nombre.

Nous voulons tout d'abord effectuer une large communication sur ce qui existe, impliquant un budget européen dans ces domaines.

Nous voulons ensuite développer un service volontaire européen plus fort que le système actuel trop limité, comprenant également un service de coopération dans les pays du Sud.



CE QUI DOIT RELEVER DE LA RESPONSABILITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE [SUITE]

Dans le domaine du sport, les Verts souhaitent la création d'une équipe olympique européenne ou, dans un premier temps, regroupement des équipes nationales des pays d'Europe sous un même drapeau avec un même hymne.

Nous voulons également la création d'une chaîne de télévision généraliste européenne, moins confidentielle qu'Euronews, facilitant le sentiment d'appartenance. Cette chaîne pourra diffuser des bulletins météo européens, des informations, des jeux, des fictions et des informations précises sur la structure et les institutions européennes.

Changer la politique monétaire

La France demandera à ses partenaires européens :

- De revenir sur l'indépendance de la Banque centrale européenne afin de la soumettre à un gouvernement économique européen.
- De mettre en place une sélectivité du crédit auprès de la banque européenne d'investissement (BEI) pour financer à taux 0 ou proche de 0 les investissements dans les infrastructures d'économie d'énergie, de transport ferroviaire à grande distance et de protection de l'environnement.
- De sortir des critères de Maastricht (budgétaire et endettement) des investissements réalisés dans le cadre de la décroissance de l'empreinte écologique. Cette décision relève du conseil européen et la liste pourra être proposée par la commission.
- De mutualiser à l'échelle européenne des réserves d'or des

banques centrales nationales, or revalorisé au cours du marché (multiplication par 10 environ du cours des droits de tirages spéciaux).

- D'alléger le poids de la dette publique des Etats en permettant leur refinancement par des emprunts publics européens émis par la banque centrale européenne à bas taux d'intérêt.

L'Europe : lieu de régulation de la mondialisation économique et financière

La France proposera à ses partenaires européens de faire de l'impôt sur les sociétés une nouvelle ressource fiscale pour l'Union. Il serait directement affecté au budget européen et aurait un taux unique dans toute l'Union, sauf si dans le cadre de la codécision, le Parlement et le Conseil décide un taux minoré dans certains pays. L'ETABLISSEMENT D'UN TAUX MAJORE EST DE DROIT. En attendant une décision communautaire, la France cherchera à adopter un taux d'IS commun avec ses principaux partenaires commerciaux. De doter l'UE de la capacité d'emprunter et de s'endetter en fonction des cycles économiques.

Pour lutter contre les délocalisations physiques, la voie du moins disant social (baisse des cotisations sociales, remise en cause des 35 heures...) est une impasse. La variable sur laquelle les politiques publiques doivent jouer n'est pas le coût du travail mais le coût de transport. La France proposera à ses partenaires européens de mettre en place des pollutaxes sur tous les carburants d'origine fossile (kérozène de façon à augmenter le coût de transport de 30 %. Cette taxe sera payée par le donneur d'or-

dre. Par ailleurs, pour lutter contre le dumping social en dehors de l'Union, la France proposera à ses partenaires de réserver l'accès au marché européen aux produits et services qui respectent au minimum les conventions de l'Organisation internationale du travail (liberté syndicale, interdiction du travail des enfants..) dans leur phase de production et de transport. Parallèlement, la France demandera à l'Union de défendre au sein de l'Organisation mondiale du commerce une règle similaire. Le respect des conventions de l'OIT devra être contrôlé par des auditeurs sociaux certifiés.

Pour rendre les entreprises françaises et européennes moins dépendantes des marchés financiers et pour renforcer le contrôle démocratique sur les gestionnaires de fonds, la France proposera à ses partenaires européens de limiter la part du capital flottant (mis sur le marché) des entreprises à 49 % de façon à rendre plus difficile les OPA hostiles. Les 51 % restants seront contrôlés soit directement par l'entreprise (y compris les salariés), soit par des alliances actionnariales de long terme entre entreprises européennes.

Par ailleurs, les fonds existants gérés à partir des marchés européens (assurance vie, fonds de pension de la fonction publique, fonds de réserve des retraites) seront soumis à des obligations de transparence vis à vis d'un comité composé de représentant de l'Etat, des syndicats, des entreprises et des ONG. Ces fonds devront respecter des critères de type Investissement socialement responsable sur une part croissante des montants investis et au minimum 20 % dès 2008.

LES MESURES IMMÉDIATES QUE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS DOIT PROPOSER À LA COMMISSION ET AU CONSEIL

Nous pensons que l'un des enjeux principaux des échéances de 2007 réside dans la capacité de la France à relancer la construction européenne sur de nouvelles bases. Pour faire repartir la "machine" Europe, seule une construction réfléchie et débattue largement par tous les citoyens de l'Union

est indispensable à sa relance. Préciser les politiques intégrées que les Verts veulent voir passer de la responsabilité des Etats à celle de l'Union Européenne pour que se profile enfin l'Europe des citoyens.

- La France zone européenne sans OGM.
- Plafonner les aides par actif en fonction du revenu réel et instaurer une double conditionnalité écologique et sociale à tous les agriculteurs et imposer la diminution massive des intrants notamment azotés.
- Proposer la mise en place de 10 millions de toits solaires d'ici 2020 à travers toute l'Europe.
- Pour que l'Europe sorte du nucléaire, il faut proposer de mettre fin immédiatement au traité EURATOM.
- Mettre en place le principe du pollueur-payeur pour qu'enfin les responsables des dégâts sur la santé et l'Environnement les réparent intégralement.
- Proposer de quintupler le nombre d'étudiants européens bénéficiant d'une bourse "Erasmus", "Socrate" ou "Leonardo".
- Afin de favoriser la solidarité entre les régions d'Europe proposer un plan "Marshall" à destination des nouveaux pays membres avec des fonds structurels renforcé.
- Dégager de nouvelles ressources propres pour l'Union : outre l'impôt sur les sociétés, une taxe spécifique sur le capital financier (taxe Tobin) sera instaurée dans l'UE ainsi que les pollutaxes nécessaires (sur le carbone fossile...).
- Faire passer le budget de l'UE à un nouveau seuil de 2 % du revenu national brut des Etats membres.
- Proposer de passer à 0,7 % du PNB l'aide européenne au développement.
- Faire de la date du 9 mai, Journée de l'Europe, un jour férié festif. Qui puisse reprendre aussi la commémoration du 8 mai.
- Parallèlement, la France proposera à ses partenaires d'approfondir l'acquis communautaire les questions bloquées au niveau des 25, comme l'harmonisation fiscale via , si nécessaire des coopérations renforcées.

UNE EUROPE POLITIQUE, MODÈLE ALTERNATIF AU MODÈLE DOMINANT

Les Verts sont toujours des europhiles convaincus partisans d'une Europe fédérale. S'ils désirent aujourd'hui, dessiner avec tous les citoyens, par des

forums européens, les contour d'une constitution européenne, c'est parce qu'ils sont attachés au partage le plus large de la démocratie participative.

Nous défendons la notion de citoyenneté européenne de résidence et étendant le droit de vote pour les résidents non européens.

Nous défendons le recours au référendum européen d'initiative citoyenne sur les sujets faisant débat au sein de l'Union européenne.

Les modalités de la représentation des Régions au comité des Régions seront formalisées et les représentants régionaux auront à justifier leurs positions au sein du comité devant les assemblées régionales.

Tant que l'élection des députés européens n'aura pas lieu par scrutin de liste à l'échelle Européenne, l'élection des députés européens français se fera de nouveau sur un scrutin de liste nationales paritaires, à la proportionnelle. Sur le plan des relations internationales, l'Union Européenne n'existe que dans les instances commerciales, à l'OMC, et non à l'ONU. La récente et toujours patente question irakienne, les derniers développements

de la crise iranienne montrent tout le manque de cohérence d'une telle situation. Aussi, nous réaffirmons notre volonté de voir l'UE fonder son action sur le principe de la primauté du droit sur la force, sur la promotion du désarmement.

Pour avoir enfin une politique étrangère de sécurité commune efficace pour la paix, (suppression partie de phrase) il faut doter l'Union d'un ministre des affaires étrangères parlant au nom d'une Europe unie.

Contribuer plus activement à la résolution non violente des conflits en soutenant diplomatiquement et en finançant largement les projets ONG en ce sens.

Accélérer la mise en place d'une force de prévention des conflits et une force d'interposition en cas de conflits ouverts.

Ainsi l'UE pourrait accroître son rôle de médiation dans les conflits internationaux et œuvrer pour la prévention des conflits.

Si l'UE doit parler d'une seule voix sur le plan international c'est pour assurer un vrai rôle de solidarité à la coopération entre Nord et Sud.

Pour cela, l'Europe doit, au sein de l'OMC affirmer le principe de la souveraineté alimentaire pour tous les peuples. Cela passe par une démocratisation fondamentale de sa politique commerciale et par une réforme de la PAC ainsi que par le droit de privilégier les productions régionales, nationales ou européenne.. Le commerce équitable continuera à être favorisé.